



Madame Elsa LANG RIPERT, présidente du conseil scientifique, ouvre la séance à 14h05 en indiquant que cette visioconférence est enregistrée en vue de la rédaction du procès-verbal.

### **1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 22 janvier 2021**

Trois membres du conseil ne prenant pas part au vote, le procès-verbal de la séance du 22 janvier 2021 est approuvé avec sept voix pour.

### **2 – Point sur la composition du conseil**

La directrice du conseil scientifique laisse la parole au responsable administratif de l'INSPE.

Monsieur Gracian DIDIER relève que 6 postes sont actuellement vacants :

- 2 représentants des étudiants des masters 2 recherche ou des masters 2 mixtes avec parcours recherche,
- 2 personnalités extérieures,
- 2 membres désignés par le directeur des laboratoires participant aux activités de recherche de l'INSPE, et plus précisément un représentant de l'unité de recherche CHEVRIER et un du CSGA.

Madame Martine JACQUES indique qu'elle va se rapprocher des directeurs des deux laboratoires afin de compléter la composition du conseil concernant les membres issus d'unités de recherche.

2

Madame Elsa LANG RIPERT sollicite les membres du conseil scientifique concernant les 2 postes vacants pour les personnalités extérieures.

Monsieur Jean-François GIRET propose madame Raphaëla L'Hôte, ingénieure pédagogique travaillant sur les projets RITM-BFC, qui pourrait apporter, entre autres, son expertise en matière de suivi des projets.

Madame Martine JACQUES souligne que la journée d'études INSPE du 18 juin pourrait également permettre de trouver un futur membre du conseil scientifique.

### **3 – Bilan à mi-parcours des projets financés**

La présidente du conseil scientifique précise que les fiches navettes ont été envoyées à tous les bénéficiaires d'un BQR, puis elle laisse la parole à monsieur Gracian DIDIER qui présente et commente le bilan à mi-parcours des projets financés.

Le responsable administratif de l'INSPE rappelle que pour cette année civile le budget total du BQR est de 19 000 € réparti de la façon suivante : 13 735 € en fonctionnement et 5 265 € en masse salariale.

Lors du conseil scientifique du 22 janvier 2021, un montant total de 13 326 € a été accordé (8 866 € en fonctionnement et 4 460 € en masse salariale).

Suite au retour des fiches navettes, il apparaît que la somme de 11 576 € sur les 13 326 € attribués, a été ou sera bien engagée cette année.

Seul le projet de madame Caroline RAULET MARCEL, consistant à l'organisation d'une manifestation sur l'accompagnement de la migration, est repoussé à 2022. Ce report libère ainsi 1 750 € en fonctionnement.

Monsieur Gracian DIDIER informe les membres du conseil que le montant total disponible est de 7 424 € réparti de la manière suivante : 6 619 € en fonctionnement et 805 € en masse salariale.

Il précise ensuite que toutes les nouvelles demandes ne pourront pas être satisfaites puisque la somme totale des nouveaux dossiers s'élève à 12 538 €.

Suite à la prise de parole de madame Martine JACQUES reprenant l'avancée scientifique des projets, la directrice de l'INSPE souligne avec satisfaction que la plupart des projets vont aboutir à la différence de l'année précédente.

Monsieur Jean-François GIRET signale que les directeurs des laboratoires ne sont plus destinataires des demandes en amont du conseil et le regrette.

La chargée de mission Recherche de l'INSPE répond qu'elle prend bien note de cet état de fait et veillera attentivement à l'envoi des dossiers dans le futur.

#### 4 – Évaluation des projets BQR – 2<sup>de</sup> campagne 2021

Pour débiter, la présidente du conseil scientifique précise aux membres du conseil d'une demande « au fil de l'eau » a été acceptée. Il s'agit d'un dossier présenté par madame Géraldine FARGES pour sa participation au colloque ECER. Elle sollicitait un soutien financier à hauteur de 150 € pour son inscription. Les membres du conseil valide cette attribution.

Monsieur Frédéric METIN souligne qu'il n'a pas été destinataire des dossiers.

Madame Elsa LANG RIPERT précise qu'effectivement le fonctionnement actuel du conseil consiste à envoyer chaque demande à deux experts et de présenter en séance les évaluations faites par ces derniers. Monsieur Olivier GALIBERT énonce son souhait de recevoir a minima une synthèse relevant les points forts et les points faibles de chaque projet.

Madame Lucie CORBIN indique qu'il lui semble nécessaire que les membres du conseil soient destinataires des dossiers et aussi des évaluations.

La présidente du conseil, prenant bonnes notes des remarques faites, précise que les membres recevront à l'avenir les projets et les expertises en amont des conseils.

Madame la chargée de mission recherche de l'INSPE met en évidence que ce fonctionnement va contraindre les délais accordés pour l'envoi des dossiers et pour les expertises.

Madame Martine JACQUES rappelle que les montants disponibles sont inférieurs aux demandes et explicite que tous les dossiers seront présentés et étudiés et qu'ensuite les membres du conseil délibèreront sur l'acceptation des dossiers et sur les sommes attribuées.

Ainsi, suite aux échanges lors de l'examen des différents projets et dans le respect de l'organisation arrêtée, il a été décidé ce qui suit :

- concernant la demande de madame Sophie GENELOT pour sa participation au colloque « L'école primaire au 21<sup>ème</sup> siècle » qui aura lieu du 12 au 14 octobre 2021 à Gennevilliers. Madame Sophie GENELOT sollicite un soutien financier à hauteur de 920 € pour les frais d'inscription et de déplacement de madame GARCHEY et monsieur BOYER.  
Les membres du conseil scientifique octroient la somme de 1 238 € après avoir repris le calcul des frais de mission.
- concernant le projet « Étude des perceptions et des effets de la mixité sociale et culturelle dans 4 collèges dijonnais » présenté par madame Carole REYNAUD PALIGOT. La demande porte sur l'achat

d'un dictaphone (70 €), sur des frais de déplacement (500 €) et sur de la retranscription d'entretiens (4 000 €) pour un montant total de 4 570 €.

Le financement n'est pas accordé. La demande pourra être représentée en s'appuyant sur un socle scientifique plus solide et mieux articulé et une dimension collaborative intégrée au projet. Les membres du conseil scientifique invitent également madame REYNAUD PALIGOT à se rapprocher d'un laboratoire de l'uB auquel elle pourrait s'associer.

- concernant l'aide à publication présentée par madame Géraldine FARGES et monsieur Loïc SZERDAHELYI pour un ouvrage s'intitulant « Regards croisés autour de l'attractivité des métiers de l'enseignement ». La demande porte sur une somme de 1 750 €.

Les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 1 750 €.

- concernant le projet « l'éducation à la santé au prisme des classes sociales : quels effets des dispositifs de prévention en matière d'inégalités de santé ? » présenté par madame Sandrine GARCIA. La demande porte sur le recrutement de deux mois d'un ingénieur de recherche pour un montant de 5 148 €.

Le conseil vote favorablement pour un soutien financier au projet proposé avec pour limite de laisser un reliquat de 500 € pour éventuellement répondre à des demandes qui interviendront postérieurement.

Monsieur Gracian DIDIER souligne que la somme disponible en masse salariale est de 805 €. Il sera donc nécessaire avant d'accorder une aide en salaire d'obtenir du service financier de l'uB l'accord pour un changement de masse. En cas de réponse défavorable, madame Sandrine GARCIA devra transformer sa demande en une prestation de services qui relèvera du fonctionnement. En tout état de cause, le montant financé sera inférieur à la somme demandée.

*[Note de la Direction de l'INSPE : le changement de masse du fonctionnement vers la masse salariale pour un montant de 2 981 € a été accepté par le service financier de l'uB. L'attribution porte donc sur la somme de 3 786 € en masse salariale]*

4

Suite au bilan de la 1<sup>ère</sup> campagne des BQR et après attributions des aides accordées aux demandes lors de ce conseil, le montant restant disponible pour les demandes « au fil de l'eau » est de 500 € en fonctionnement sur le budget total de départ de 19 000 €.

## 5 – Questions diverses

Madame Martine JACQUES informe les membres du conseil que le printemps de la recherche sur le thème de l'éveil du sens critique chez les élèves s'est déroulé autour d'une vingtaine de conférences en webinaire et s'est terminé le lundi 31 mai.

Elle aborde ensuite la tenue de la journée d'étude de l'INSPE de Bourgogne qui se tiendra le vendredi 18 juin. Elle indique que le programme définitif de cette journée sera disponible au plus tard le 4 juin et que l'invitation a déjà été envoyée à l'ensemble des personnels.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Elsa LANG RIPERT lève la séance à 15h40.

La Présidente du conseil scientifique

Elsa LANG RIPERT